



## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES  
DE DÉFENSE**

Paris, le 24 mars 05

*Groupement enseignement général*

Grade LCL  
prénom nom Christos MINAGIAS  
groupe D2

### Fiche de géopolitique

**OBJET** : sujet n° 3 « la construction européenne vous semble-t-elle évoluer vers une Europe puissance ? »

#### Introduction

Après 1945 des hommes politiques, comme le Français Robert Schuman, voient dans le rapprochement des intérêts économiques un moyen de préserver la paix en Europe et d'y restaurer la prospérité. Après la création de la C.E.C.A. (Communauté européenne du Charbon et de l'Acier) en 1951, la C.E.E. fut fondée par six pays fondateurs dont la France (Traité de Rome 1957). Depuis quatre élargissements successifs: en 1972, 1981, 1986 et 1996 font passer la Communauté de six à 15 membres.

L'intégration de dix nouveaux Etats le 1<sup>er</sup> mai 2004 peut laisser espérer qu'un espace communautaire plus peuplé sera plus fort. L'Union européenne dispose-t-elle des moyens de la puissance ? Le concept de puissance est complexe parce qu'il dépend d'une corrélation de multiples facteurs évolutifs. Pour répondre nous étudierons quatre paramètres déterminants : la démographie, l'économie, les institutions et les projets géopolitiques.

#### La démographie

La Communauté économique européenne fondée en 1957 développe une relation de concurrence avec les Etats-Unis, au moins dans le domaine commercial. L'Union européenne -nouvelle appellation de la Communauté depuis 1992- poursuit dans cette même veine. Il import donc de situer l'Union européenne par rapport à la puissance américaine. L'UE15 compte au 1<sup>er</sup> janvier 2004 380,8 millions d'habitants et l'UE25 454,9 millions d'habitants, selon les estimations d'Eurostat. L'UE25 est donc 1,5 fois plus peuplée que les Etats-Unis.

D'autre part, les Etats-Unis sont partie prenante de deux organisations commerciales concurrentes de l'UE. La première est l'Accord de libre Echange Nord-Américain (ALENA). L'ALENA rassemble les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. La seconde est la Zone de Libre Echange des Amériques (ZLEA). Elle regroupe 28 pays d'Amérique. Il s'agit de pays d'Amérique centrale, des Caraïbes et d'Amérique latine, dont le Brésil (174 millions d'habitants).

En conséquence, l'Union européenne –même élargie à la Turquie- aura bien du mal à résister face aux organisations commerciales américaines.

## **L'économie**

Les buts économiques de l'UE sont les suivants:

- Unifier l'Europe pour contrebalancer la puissance économique des Etats-Unis.
- Stimuler la croissance économique et le développement des Etats membres en facilitant les échanges entre eux.

Le traité de Maastricht en 1992 transforme la CEE en U.E.: une monnaie unique l'Euro est mise en place en 1999, création d'une citoyenneté européenne et début de discussion pour tenter d'établir une politique étrangère et de sécurité commune.

L'U.E. est un grand foyer industriel mondial, mais il n'y a pas de politique industrielle commune. A part des accords ponctuels comme Airbus Industrie ou Ariane Espace. l'action de l'U.E. se limite à favoriser la concurrence entre Etats et firmes en abaissant les protections de tous ordres. L'industrie de l'U.E. est dominée par de grandes entreprises multinationales, qui par des fusions, des regroupements cherchent à accroître leur puissance internationale. La concurrence internationale a entraîné le profond déclin des industries traditionnelles (textiles, sidérurgie, construction navales). Pour l'industrie automobile et les industries de pointe exigeant plus de savoir-faire, de technologie (aéronautique, électronique, chimie fine), la concurrence du Japon et des Etats-Unis est la plus redoutable.

Mais au total le potentiel industriel de l'Union reste considérable.

L'élargissement représente des opportunités pour les entreprises -européennes ou non- parce que les nouveaux Etats membres affichent une main-d'œuvre encore peu chère et des marchés en forte croissance. A l'échelle de l'Union européenne, l'élargissement signifie cependant une économie moins productive, notamment face à la concurrence des Etats-Unis. Ce qui nécessite des efforts de longue haleine pour améliorer la compétitivité des hommes et des territoires.

## **Les institutions**

La problématique générale est la suivante : comment le traité de Nice revu par Athènes redistribue-t-il les pouvoirs ? La réponse s'oriente autour de trois angles complémentaires : par rapport aux Etats, aux populations et à la prise de décision, notamment en matière de Politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

Quant à la Commission, au Conseil et au Parlement , les citoyens des Etats de moins de 17 millions d'habitants sont- à des degrés divers- les gagnants de la nouvelle donne induite par le traité de Nice revu par le traité d'Athènes. Mais, les institutions de l'UE élargie semblent peu favorables à la prise de décision. Le risque d'une paralysie larvée ne peut être évacué.

Le projet de constitution européenne ne change pas fondamentalement l'architecture actuelle des pouvoirs. Elle vise surtout à retrouver des marges de manœuvre dans l'action intergouvernementale et communautaire après le calamiteux sommet de Nice notamment en :

- étendant le spectre des questions soumises à la majorité qualifiée au lieu de l'unanimité,
- réduisant le nombre de commissaires de 25 à 16,
- instituant des coopérations renforcées ou structurées pour permettre des avancées de petits groupes de pays,
- renforçant les ambitions de l'UE en matière de politique étrangère et de défense (nomination d'un ministre des affaires étrangères de l'UE, incorporation des missions de Petersberg dans la constitution,...).

## **Les projets géopolitiques**

La construction européenne a bénéficié après la Seconde Guerre mondiale des circonstances de l'époque, à commencer par la menace soviétique. L'Union européenne dispose d'atouts sérieux pour dépasser sa dimension commerciale et peser davantage sur les affaires du monde.

Les attentats du 11 septembre 2001 contre les Etats-Unis ont obligé l'Union européenne à réaliser l'instabilité du monde post-guerre froide. Il en a résulté l'émergence progressive de deux concepts : **la Stratégie de sécurité et la Politique européenne de voisinage**.

En décembre 2003, le Conseil européen a adopté un document intitulé « **Une Europe sûre dans un monde meilleur : Stratégie européenne de sécurité** ». C'est la première fois que les membres de l'UE ont tenté de présenter une vision collective de ce que pourrait être une stratégie européenne ; mais encore, ils ont voulu le faire alors même que les déchirures apparues en Europe à l'occasion de la guerre américaine en Irak étaient encore à vif.

Les objectifs stratégiques du concept de la stratégie de sécurité sont les suivants :

- Développer une culture stratégique propre à favoriser des interventions en amont.
- Agir avant que la situation ne se soit détériorée (l'engagement préventif).
- Accroître les capacités d'action militaire.
- Assurer la cohérence des politiques de développement, de commerce et d'environnement de l'UE avec sa politique en matière de sécurité et de défense.
- Coopérer avec nos partenaires.

En 2003 l'UE a mené deux missions de police, l'une en Bosnie (MPUE), l'autre en ARYM (Macédoine) (Proxima) ainsi que deux opérations militaires en ARYM (Macédoine) (Concordia) et en République du Congo (Artémis). En 2004 l'UE n'est pas restée inactive. L'état-major du corps européen a pris le commandement de la Force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS) en Afghanistan où sont engagées la Brigade franco-allemande et une partie du corps européen.

Mais, pour beaucoup d'Etats de l'UE, la diminution considérable de leur effort budgétaire au profit de la défense durant la décennie écoulée se traduit par la perte de pans entiers de capacités militaires. Au total les 4/5<sup>e</sup> des pays de l'UE ne sont plus en mesure de participer à des opérations militaires d'envergure hors d'Europe. Hormis la France et la Grande-Bretagne, aucun pays européen ne dispose de moyens de renseignement et des capacités de projection de forces nécessaires pour intervenir sur un théâtre lointain.

Au total, actuellement, l'UE, d'une importance démographique supérieure à celle des Etats-Unis et d'une puissance économique comparable, ne dispose d'une force de projection que de 60000 hommes.

A Londres le 24 novembre 2003, une initiative franco-britannique a été prise afin de contribuer au développement de la réaction rapide de l'UE par la mise sur pied de groupements tactiques interarmées de 1500 hommes aptes à une intervention rapide dans des milieux hostiles.

Il faut espérer que les réformes qui sont entreprises dans un certain nombre d'Etats visant à se doter d'armées professionnelles, plus ramassées et spécialisées dans certaines missions portent leurs fruits et dotent l'Europe des capacités d'action, définies par le projet « objectif 2010 » devant rendre l'UE apte à agir vite, loin, pendant le temps nécessaire et avec des forces opérables.

L'annonce publique de **la Politique européenne de voisinage** s'est faite en deux temps. A la suite d'une lettre conjointe adressée au Conseil en août 2002 par M. Javier Solana et le commissaire C. Patten, la Commission présente le 11 mars 2003 une communication intitulée :

« L'Europe élargie -Voisinage : Un nouveau cadre pour les relations avec nos voisins de l'Est et du Sud ».

La Politique européenne de voisinage a pour objectif de partager avec les pays limitrophes les avantages de l'élargissement de l'UE- c'est -à- dire la stabilité, la sécurité et la prospérité dans des conditions distinctes d'une adhésion à l'UE. Elle vise à prévenir l'apparition de nouvelles lignes de fractures entre l'UE élargie et ses voisins, et à offrir à ces derniers l'occasion de participer à diverses activités de l'UE par le biais d'une coopération étroite sur les plans politique, économique et culturel, ainsi qu'en matière de sécurité.

## **Conclusion**

Les pays membres doivent apprendre à mieux se connaître et à se respecter davantage. Les citoyens ont à faire l'effort de chercher à comprendre les nouvelles règles du jeu. Pour que l'UE devienne plus forte, il faut maintenant en construire une approche géopolitique. Parce qu'il devient vital de connaître les représentations, les craintes, les projets, voire les fantasmes de nos partenaires. Il importe tout autant d'être au clair avec les nôtres. Pour négocier mieux et construire ensemble une Union européenne à ses valeurs et ses ambitions.